

Nouvelles brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **147 (2002)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Version améliorée du « CV-90 »

Une version améliorée du CV-90 de Hägglunds dispose d'un système de diffusion d'eau, ce qui permet de voiler la signature infrarouge du véhicule, au niveau des chenilles et de la tourelle. (TTU Europe, 20 septembre 2001)

Etats-Unis: premiers essais de « Excalibur »

Raytheon a réalisé des essais destinés à vérifier le comportement aérodynamique d'un nouvel obus guidé appelé *Excalibur*. De conception modulaire et de calibre 155 mm, cet obus est guidé par signaux GPS. Les essais ont été effectués avec un tube de 39 calibres et à une vitesse initiale de 850 m/s. *Excalibur* devrait entrer dans l'arsenal américain vers 2005. (TTU Europe, 20 septembre 2001)

Afghanistan: renforts pour l'Alliance du Nord

Pendant les deux semaines d'octobre, plus d'une centaine de chars T-55 et T-62M ont été amenés à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan pour être livrés à l'Alliance du Nord. Il semble que ces matériels ont été fournis par la Russie sans contre-parties financières. Pour des raisons dues à l'instruction des hommes et à la logistique, l'Alliance préfère des matériels russes. Elle demandait en outre une centaine de BMP et de BTR, 40 ZSU-23-4, 6 batteries d'artillerie de 122 mm type D-30, 4 batteries de mortiers de 120 mm,

des lance-fusées multiples BM-21, 8 hélicoptères Mi-24, 8 Mi-8. Des offres de recrutement sur Internet ont été diffusées dans les anciennes républiques soviétiques, proposant un salaire de 5500 dollars par mois... Ces efforts sont compliqués par les divisions au sein de l'Alliance. Composée il y a peu de trois fractions, elle en comprenait au moins sept en octobre 2001. (TTU Europe, 1^{er} novembre 2001)

« Merkava IV »

Début octobre, présentation du char de combat israélien *Merkava IV*. Il s'agit en fait d'une revalorisation des *Merkava I* et *II* qui sont portés aux standards de la version III. Le châssis, très différent de celui du III, est conservé, mais le blindage est complètement revu. Le tube de 105 mm est remplacé par un 120 mm. Le *Merkava IV* comprend des composantes pour le combat en zone urbaine, dont le fusil pour tireur d'élite longue distance M-2

de 12,7 mm en tourelle. (TTU Europe, 1^{er} novembre 2001)

Une arme non létale acoustique

Répondant à la demande du Department of Defence, la firme American Technology propose une arme non létale dénommée *Directed Stick Radiator*. Portable, alimenté par des piles, ce système irradie une onde sonore de haute intensité dont la pression désoriente un individu jusqu'à une distance de 90 mètres. L'un des principaux avantages du système, c'est de pouvoir être utilisé à l'intérieur des avions. (TTU Europe, 1^{er} novembre 2001)

Le char de combat « Futur Combat System » (FCS) de l'US Army

Ce programme prévoit une nette amélioration des forces traditionnelles (*Legacy Forces*) ainsi que le développement de brigades légères (*Interim Brigade*). Le choix du système devrait être fait en 2003, mais le dernier char de combat Abrams ne disparaîtra



Un Merkava israélien durant l'Intifada.

qu'en 2032. Il faudra attendre 2010 pour voir la première unité FCS opérationnelle. Les forces lourdes, articulées autour de l'Abrams, constitueront donc pour les dix prochaines années la colonne vertébrale de l'US Army. Entre 2001 et 2008, le nombre de chars de combat passeront de 7628 à 4680; le nombre de M1A2, en service dans les unités d'active, restera identique.

Le FCS sera 50% plus petit et 70% plus léger que l'Abrams, mais il devrait rester un char à chenilles, qui disposera de drones déportés et sera complètement intégré dans une gestion électronique d'information sur le champ de bataille. Il pourra engager des cibles jusqu'à 10 km. L'engin implique l'utilisation d'un système de protection active pour remplacer le lourd blindage passif, ainsi que le développement d'un canon électro-thermo-chimique et de missiles tirés par canon. Le système de propulsion devrait être hybride. (TTU Europe, 15 novembre 2001)

Budget antiterroriste en Allemagne

4,5 milliards de marks ont été inscrits dans le budget 2002 pour financer de nouveaux programmes anti-terroristes. C'est la part fédérale qui concerne surtout la Bundeswehr mais également les mesures que prendront les Länder. L'essentiel de l'effort porte sur l'augmentation des effectifs de la police judiciaire et de l'Office de protection de la Constitution. Il est également prévu de renforcer des systèmes de surveillance informatiques déjà significatifs. Les fichiers des universités, des régies de transport, des aéroports, des vigiles et des

télécommunications pourront être assemblés pour des recherches sur des critères spécifiques, essentiellement pour des ressortissants de quinze pays musulmans. (TTU Europe, 15 novembre 2001)

SUISSE

Visites et rencontres

■ **Samuel Schmid rencontre Alain Richard.**— Le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports a rencontré pour la première fois le ministre français de la Défense, M. Alain Richard, le 13 novembre à Paris. Les entretiens ont porté notamment sur la politique européenne de sécurité et de défense, la coopération bilatérale franco-suisse en matière d'instruction et d'armement, la réforme des armées en France et en Suisse, ainsi que sur la lutte antiterroriste et les développements possibles dans ce

domaine. Au cours de cette visite d'une journée, Samuel Schmid a également eu des entretiens avec des hauts responsables civils et militaires français, notamment avec le général Richard Wolztyński, major général des armées. Il était accompagné de l'ambassadeur Philippe Welti, chef de la politique de sécurité et de défense au DDPS.

■ Le chef de l'Etat-major général au quartier général de l'OTAN.

— Le 21 novembre, le cdt C Sherrer a participé à une rencontre des commandants en chef et des chefs d'Etat-major général des Etats membres du Partenariat pour la paix. Les participants ont discuté de la situation dans les Balkans et de la lutte contre le terrorisme.

Un film de l'armée suisse gagne le 1^{er} prix

Au Festival international du film militaire à Rome, le Service cinématographique de l'armée a

Cours d'histoire du Centre d'histoire et de prospective militaires à Pully

- | | |
|---------------|--|
| 1. 14.03.2002 | Système de conduite et d'information sur le champ de bataille
Lt-col EMG Michel Maillard, GEMG, Berne |
| 2. 25.04.2002 | Visite de l'exposition «Cache-cache camouflage» au Musée de design et d'arts appliqués contemporains de Lausanne |
| 3. 16.05.2002 | La guerre du Chaco (1932-1935)
Sébastien Rial |
| 4. 13.06.2002 | Influence de l'armement et de la technologie sur les combats (1870-2002)
Br Michel Chabloz |

Tous les cours ont lieu à Verte-Rive, sauf celui du 25.04.2001, et commencent à 18 h 30. Renseignements complémentaires et inscription: CHPM, Case postale 618, 1009 Pully, tél 021/729 46 44, fax 021/729 46 88.

Actes du colloque franco-suisse des 19 et 20 octobre 2001 à Rueil-Malmaison

Les actes du colloque consacré aux *Nouvelles relations franco-suisse aux XIX^e et XX^e siècles* paraîtront au cours du premier semestre 2002, au prix de souscription de 23 euros (30,50 euros après la parution). Ce colloque faisait suite à celui de 1998 consacré aux *Gardes suisses et leurs familles aux XVII^e et XVIII^e siècles* (prix des actes : 22,80 euros).

Découpez ou photocopiez

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et localité : _____

Date et signature : _____

Commande :

_____ ex. Actes «Nouvelles relations franco-suisse» à 23 euros

_____ ex. Actes «Gardes suisses et leurs familles» à 22,80 euros.

Les commandes sont à adresser à la Société historique de Rueil-Malmaison, Hôtel de ville, 13, boulevard Foche, F-92501 Rueil-Malmaison (chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Société historique de Rueil-Malmaison).

connu le succès. Son film vidéo, *Comme ceci ou comme cela - Armée et environnement*, a reçu le premier prix dans la catégorie «Protection de l'environnement». Le film, qui s'adresse spécialement aux recrues et aux futurs sous-officiers, veut montrer d'une manière récréative comment chaque soldat en service peut contribuer à la protection de l'environnement en adoptant une attitude judicieuse.

Jürg Ebe, qui a suivi pendant quatre ans au Columbia College à Los Angeles des études cinématographiques et qui est actuellement auteur et régisseur indépendant de productions pour le cinéma et la télévision, a réalisé ce film de quatorze minutes. Il a déjà gagné de nombreux prix en Suisse et à l'étranger, notamment le Gold Camera Award au US International Film & Video Festival.

Forces aériennes

■ Convention entre les Forces aériennes suisses et américaines.-

Une convention sur les procédures d'acquisition et les prestations réciproques (*Acquisition and Cross-Servicing Agreement*) facilitera à l'avenir la collaboration entre les Forces aériennes suisses et américaines. Il s'agit d'être en mesure de fournir un appui logistique efficace lors d'exercices, d'engagements et d'opérations, surtout en cas d'événements imprévus ou de situations d'urgence. Au début novembre, le Conseil fédéral a donné mercredi son approbation à cette convention. De tels accords ont déjà été conclus avec les Pays-Bas, la France, la Norvège et d'autres Etats.

■ Instruction «européenne» pour les pilotes.-

A la fin novembre, le Conseil fédéral a approuvé une convention avec 11 autres Etats européens, qui a pour objet une étude de faisabilité concernant une instruction de base européenne commune pour les pilotes d'avions à réaction. Cette étude à laquelle participent, outre la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède, doit servir de base de décision pour déterminer si, à partir de 2010, les futurs pilotes d'avions à réaction pourraient être formés ensemble. Tous les Etats partenaires sont confrontés à un besoin de renouvellement important des aviateurs et à des moyens financiers toujours plus réduits. En outre, la réduction des forces aériennes signifie une relève moins importante, partant des coûts de formation plus élevés pour cha-

que pilote. Le projet doit permettre de réaliser, d'une part des économies de coûts en développant un nouvel avion-écol, d'autre part un système d'entraînement créant une situation initiale idéale pour la transition sur un avion de combat moderne.

■ **Les Forces aériennes suisses s'entraînent au vol de nuit en Norvège.**

- 16 pilotes des Forces aériennes suisses se sont entraînés au vol de nuit, du 26 novembre au 7 décembre 2001, à Oerland (Norvège) avec cinq avions de chasse F/A-18. Cette mission dans le Grand Nord leur a permis de poursuivre leur entraînement au vol de nuit, qui ne peut s'effectuer en Suisse que très partiellement par égard envers la population et l'environnement. Un total de 68 engagements et vols de nuit a été effectué à une altitude allant de 1500 à 15000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les pilotes ont pu profiter des longues nuits nordiques permettant trois engagements successifs par nuit, puisque le coucher de soleil a déjà lieu vers 15 h. Les F-16 des Forces aériennes royales norvégiennes ont été les partenaires d'entraînement des Forces aériennes suisses.

■ **«EURAC»: rencontre en Norvège.**

- Le commandant de corps Hansruedi Fehrlin, commandant des Forces aériennes suisses, participé à la rencontre de l'*European Air Chiefs' Conference (EURAC)* qui s'est tenue à Oslo les 28 et 29 novembre 2001. C'est une réunion destinée à débattre de questions rela-

tives à l'aviation militaire, dans le but de contribuer à la sécurité. Ce groupement est né du besoin de discuter et de traiter en commun, sur le plan européen, des sujets concernant l'aviation militaire. Il s'agit notamment de tenir compte du développement de l'architecture européenne en matière de sécurité et de promouvoir la coopération entre les forces aériennes. Les thèmes abordés en 2001 étaient: la gestion de l'espace aérien, les drones, le Centre européen pour l'*Airpower*, les structures des forces aériennes et les conséquences des événements du 11 septembre 2001 pour les forces aériennes européennes.

■ **Service de renseignements suisse et Afrique du Sud**

Le conseiller fédéral Samuel Schmid a chargé le professeur Rainer J. Schweizer de diriger l'enquête administrative sur les relations du Service de renseignements suisse avec l'Afrique du Sud. Cette enquête examinera également la conformité au droit de la destruction de certains dossiers et l'achat de deux missiles russes. Cette enquête vient compléter celle qui est menée par la Délégation des commissions de gestion des deux Chambres et le mandat en a été confié en accord avec elle.

Le professeur Schweizer a commencé à la fin novembre son travail qui devrait durer plusieurs mois et qui dépendra de l'enquête principale de la Délégation des commissions de gestion. Une enquête préalable interne, conduite par le secrétaire général

du DDPS, Juan F. Gut, n'avait fait apparaître aucun indice permettant d'étayer la thèse d'une aide du Service de renseignement suisse dans l'élaboration d'un projet sud-africain de fabrication d'armes chimiques. En revanche, la conformité au droit de certaines destructions de dossiers a été considérée comme discutable. L'étendue de cette enquête préalable s'étant trouvée limitée par le temps, le chef du Département fédéral de la défense, le conseiller fédéral Samuel Schmid, a ordonné le 2 novembre 2001 l'ouverture d'une enquête administrative.

■ **Accident du «Jumbolino» de Crossair: l'armée apporte une aide spontanée**

A fin novembre, immédiatement après la chute du *Jumbolino* de la Crossair à proximité de Bassersdorf, l'armée a apporté une aide spontanée aux autorités civiles, en mettant à la disposition un entrepôt pour les besoins de l'enquête ainsi que du matériel d'éclairage et de fermeture de la zone de l'accident. Des transports destinés aux représentants des médias ont été effectués avec 18 véhicules militaires. Au total, plus de 60 militaires et employés de l'Office fédéral des exploitations des Forces terrestres (OFEFT) ont été mis à contribution. Une compagnie du bataillon du génie 4, comprenant 45 militaires, a relevé les 18 employés de l'OFEFT. Un autre renfort est prévu, surtout en moyens de transport. L'aide spontanée offerte par le bataillon du génie 4 a été limitée à 4 jours.